

Les escargots de Bourgogne-Franche-Comté De toutes les tailles !

Les escargots de Bourgogne-Franche-Comté sont de toutes les tailles et de toutes les formes. Près de deux cents espèces vivent dans nos contrées.

QUESTIONS DE NATURE

Entretien
avec Justine Amiotte-Suchet*
www.bourgogne-franche-comte-nature.fr

L'escargot de Bourgogne et le petit-gris sont les plus connus, mais la région compte un très grand nombre de ces gastéropodes.

En Bourgogne-Franche-Comté, on compte aujourd'hui plus de cent quatre-vingt-dix espèces d'escargots différentes répartis dans des habitats très diversifiés. Parmi eux, une espèce sur trois est une espèce aquatique, vivant dans les plans d'eau, les rivières ou les eaux souterraines.

La Bourgogne-Franche-Comté abrite également une douzaine d'espèces endémiques (c'est-à-dire qu'on ne les trouve nulle part ailleurs) dont certaines sont protégées au niveau national ! Notre région a donc une responsabilité particulière dans la préservation de ces espèces.

Melting-pot de mollusques

Loin d'être uniformes, les coquilles des différentes espèces sont d'une surprenante diversité : plates ou bombées, transparentes ou colorées, pointues ou arrondies, lisses ou même à poils... on trouve de tout !

Côté taille, seules quelques grosses espèces comme l'escargot de Bourgogne peuvent atteindre jusqu'à 5-6 cm, mais la majorité des escargots régionaux sont en réalité de très petite taille (de 2 mm à 2 cm seulement). C'est le cas, par exemple, des bythinelles de Dijon et de Besançon (espèces endémiques présentes au niveau des sources et résurgences), ou encore du vertigo édenté, dont l'adulte ne mesure pas



plus de 2 mm. Cette espèce des tourbières fait d'ailleurs partie des plus menacées de France, et est protégée au niveau européen.

Le grand inventaire

Parmi tous les groupes faunistiques étudiés par les spécialistes, les mollusques font bien souvent partie des laissés-pour-compte... Quelles espèces sont aujourd'hui présentes sur notre territoire ? Quelle est leur répartition régionale ? Comment les populations évoluent-elles ? Aujourd'hui encore, notre connaissance de la malacofaune (l'ensemble des mollusques) est très lacunaire et de nombreuses questions restent à approfondir.

C'est pourquoi, depuis

plusieurs années, le Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) travaille activement à l'amélioration de la connaissance des mollusques sur son territoire, en menant de nombreux inventaires et études de terrain.

Comme pour la plupart des autres groupes faunistiques, les premières recherches s'orientent particulièrement autour des espèces rares et menacées du territoire, laissant ainsi des lacunes pour les espèces les plus communes et pourtant les plus facilement observables comme l'escargot de Bourgogne ou encore le petit-gris... Leur zone de répartition étant plus étendue que

d'autres espèces, le travail de prospection est également plus long. C'est pourquoi le CBNFC-ORI, l'Office pour les Insectes et leur Environnement de Franche-Comté et la Société d'Histoire naturelle d'Autun (SHNA) s'associent pour mettre en place une enquête participative, permettant à chacun de signaler la présence des escargots les plus communs près de chez lui. ■

(* Chargée de communication au Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI).

➔ **Contributions.** Rubrique coordonnée par Daniel Sirugue, Rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. Illustration : Gilles Macagno.

NATUREXPRESS

Le mot de l'expert

Justine Amiotte-Suchet. Quatre espèces communes à observer. Parmi les espèces les plus communes, on retrouve : l'escargot de Bourgogne (imposant gastéropode à la coquille beige-crème), le petit-gris (avec sa coquille brune légèrement rugueuse et ses bandes striées), l'escargot des jardins (à la coquille lisse jaune, rose ou brune, unie ou à spirale) et l'escargot des haies (que l'on distingue de son cousin l'escargot des jardins grâce au petit liseré noir présent à l'ouverture de sa coquille). Apprendre à reconnaître ces espèces sur le site du CBNFC-ORI, indiqué en fin d'article. ■



SPÉCIALISTE. Quatre espèces principales.
PHOTO BFCN

Pour en savoir plus

Internet et revue. Pour reconnaître les escargots les plus communs de notre région, rendez-vous sur le site internet du Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés (CBNFC-ORI) <http://cbnfc-ori.org/enquete/insectes-invertebres>. Le numéro 14 de la revue scientifique

BFC Nature propose un bel article sur la biodiversité malacologique en Bourgogne.



L'actualité de BFCN

Observation. Ouvrez l'œil et menez l'enquête pour repérer et signaler les escargots que vous rencontrez, qu'il s'agisse d'individus vivants ou de simples coquilles. Pour la Franche-Comté c'est sur ce site : www.cbnfc-ori.org, rubrique Invertébrés et enquêtes en cours. L'enquête sera également déployée prochainement côté Bourgogne, et accessible via le site www.faune.bourgogne-nature.fr. ■

En attendant...

À lire. À défaut de pouvoir sortir de chez soi, BFC Nature propose des lectures numériques de tous les anciens numéros de la revue scientifique ainsi que *Nature Junior*. Tous les articles sont disponibles en ligne sur www.bourgogne-franche-comte-nature.fr. C'est le moment de parfaire ses connaissances de la nature et de découvrir les actions menées en région. ■

➔ AU SOMMAIRE DE LA SEMAINE PROCHAINE



Questions de Nature

Insectes. Si elle peut effrayer, parfois, par sa taille, elle n'en reste pas moins une espèce particulièrement somptueuse. L'argiope frelon est une araignée très commune dans notre région et pourtant peu connue. ■

PAS SI BÊTE ■ Rendez-vous avec nos amies les bêtes

Avec cette rubrique, retrouvez les conseils et les bonnes attitudes à adopter avec les chats et les chiens. Et les offres d'adoption en lien avec les refuges de la Nièvre. ■



ÉTUDES. Populations de truites.

Pêche

À quoi sert l'argent de ma carte de pêche ? En cette période de crise économique et sanitaire, il est important de rappeler aux pêcheurs comment est utilisé l'argent de leur carte de pêche et quelle somme est redistribuée aux différents partenaires des fédérations départementales. ■